PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

ADMIS
DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
Auvergne-Rhône-Alpes
Titre européen - Épreuve d'aptitude
- Accès à la profession d'assistant de service social -
SESSION DE SEPTEMBRE 2023

Pascale MEYER
Cadre référente DE ASS
Service Métiers Paramédicaux et Travail social

Nom de naissance	Nom d'épouse ou d'usage	Prénoms
Aucun admis		

Délai de recours de 2 mois à compter de la date d'affichage sur le site INTERNET :
- soit gracieux auprès de l'auteur de la décision
- soit contentieux auprès du tribunal administratif

Fait à Lyon le 3 octobre 2023